

Formation: Intelligence Artificielle et non-discrimination

Durée estimée 20-25 h¹

- ✓ 8 modules d'apprentissage en ligne
- ✓ 2 formations présentielle d'une demi-journée
- ✓ 3 webinaires
- ✓ travail en groupe

Que puis-je attendre de ce cours ?

L'intelligence artificielle est aujourd'hui largement utilisée dans de nombreux secteurs, où elle influence les décisions qui affectent la société et la jouissance des droits fondamentaux des individus. Cependant, les systèmes d'IA peuvent également renforcer ou créer des discriminations, souvent de manière difficile à identifier et à combattre.

Ce cours propose une introduction actualisée au tout nouveau cadre législatif, notamment le règlement de l'Union européenne sur l'IA et la Convention-cadre du Conseil de l'Europe sur l'intelligence artificielle. Il examine :

- les concepts clés de l'IA ;
- comment les systèmes d'IA peuvent conduire à la discrimination, à l'aide d'exemples (inter)nationaux ;
- la relation entre les cadres juridiques européens et nationaux (existants et futurs)
- l'organisation de la gouvernance, la supervision et la coopération entre les différents acteurs, en mettant particulièrement l'accent sur le rôle des organismes de promotion de l'égalité dans la protection des droits humains et la garantie de la non-discrimination dans le développement et l'utilisation des systèmes d'IA.

À qui s'adresse ce cours ?

La formation s'adresse au :

- personnel des organismes visés à l'article 77 et des autorités de surveillance du marché en vertu du règlement européen sur l'IA ;
- personnel d'autres autorités existantes chargées de la protection des droits fondamentaux ;

¹ En fonction de vos connaissances préalables et de votre niveau d'approfondissement souhaité dans le domaine de l'IA et de la non-discrimination.

- personnel des ministères et des administrations publiques concernés par la mise en œuvre du règlement sur l'IA ou la protection des droits fondamentaux.

Des représentants de la société civile seront également invités à participer à la plateforme d'apprentissage en ligne. Un parcours distinct sera organisé pour leurs travaux de groupe et leurs webinaires.

Que vais-je avoir appris à la fin du cours ?

Cette formation vise quatre objectifs principaux. A l'issue du cours vous :

- **comprendrez** comment l'IA influe sur l'égalité et peut conduire à la discrimination ;
- **saurez comment appliquer** les cadres réglementaires européens et nationaux et identifier les acteurs clés, y compris les régulateurs ;
- **saurez identifier, prévenir et combattre** la discrimination dans les systèmes d'IA ; et
- **aurez créé un réseau professionnel sur le sujet.**

Quelle approche pédagogique le cours adopte-t-il ?

Le cours combine une formation en présentiel et en ligne, vous permettant d'interagir avec des experts en la matière et d'autres professionnels, tout en adaptant le cours de manière optimale à votre propre emploi du temps.

- formations en présentiel et webinaires avec des experts ;
- modules d'apprentissage individuels en ligne sur le cadre européen et belge, combinés à un forum de discussion interactif ;
- travail en groupe, qui sera détaillé lors de la première session en présentiel.

Les modules de formation sont élaborés sur base de [la méthodologie HELP: formation aux droits de l'homme pour les professionnels du droit](#) du Conseil de l'Europe garantissant l'interactivité. Le cours sera animé par un ou plusieurs tuteurs qui faciliteront et soutiendront l'expérience d'apprentissage. Un forum de discussion permettra aux participants d'échanger entre eux et d'adresser leurs questions et commentaires aux tuteurs.

Dans quelle langue se déroulera le cours ?

La langue du cours est le français et le néerlandais, avec quelques liens vers des sites web ou des sources externes en anglais. Dans de rares cas, les liens peuvent s'ouvrir dans une autre langue que l'anglais. Le cours a été conçu pour être conforme aux directives 2.2 (WCAG 2.2) du niveau AA des directives pour l'accessibilité des contenus web.

Les sessions plénières des événements en présentiel se dérouleront en français et en néerlandais avec interprétation simultanée. Certaines interventions pourraient toutefois se tenir en anglais (sans traduction simultanée).

Les webinaires se dérouleront en français et en néerlandais. Une compréhension passive, au minimum, est recommandée.

Quand auront lieu les différents modules du cours ?

Date	Type d'événement	Durée	Thème
6/10	Événement en présentiel	3,5 heures l'après-midi	Séminaire d'ouverture avec des interventions d'experts internationaux et nationaux sur l'IA, les préjugés et la discrimination, ainsi que sur le règlement sur l'IA
7/10 - 7/12	Travail en groupe	3h	Travail en groupe
6/10 - 20/20	Apprentissage individuel en ligne + forum de discussion	1h - 1h20 1h	Module 1 : Qu'est-ce que l'IA et comment fonctionne-t-elle ? Module 2 : IA et discrimination: connaissances de bases
20/10	Webinaire	1h déjeuner	Assistance technique pour les questions relatives à la plateforme d'apprentissage en ligne
20/10 - 5/11	Apprentissage individuel en ligne + forum de discussion	30min 1h30 -2h	Module 3 : Cadre juridique belge en matière de non-discrimination et d'IA Module 4 : Cadre juridique et politique européen en matière d'IA
6/11	Webinaire	1h déjeuner	Approfondissement avec des experts: comment le règlement sur l'IA s'applique-t-il en Belgique ?
6/11 - 26/11	Apprentissage individuel en ligne + forum de discussion	30min 1h-1h30	Module 5 : Comment le règlement sur l'IA s'applique-t-il en Belgique ? Module 6 : L'IA et la discrimination sont partout : cas concrets en Europe
27/11	Webinaire	1h déjeuner	Approfondissement avec des experts nationaux: discussion sur des études de cas belges
27/11 - 7/12	Apprentissage individuel en ligne + forum de discussion	30 min 1h-1h 45	Module 7 : Cas belges Module 8 : [FACULTATIF] Approche concertée: organismes européens de promotion de l'égalité
8/12	Événement en présentiel	3,5h l'après-midi	Séminaire de clôture avec des interventions d'experts internationaux et nationaux axées sur les normes techniques et la détection des préjugés, et table ronde sur la structure de gouvernance belge.

Est-ce que j'obtiendrai un certificat à la fin du cours ?

Oui. Une fois que vous aurez suivi l'intégralité du cours, vous recevrez un certificat.

Comment s'inscrire ?

Veuillez-vous inscrire au cours **avant le 19 septembre** via ce lien :
<https://forms.microsoft.com/e/RGHYuzjfPN>

Si la formation est complète, vous pourrez participer à la deuxième édition qui aura lieu en 2026. Nous vous tiendrons informé du calendrier.

Vous avez un handicap, une maladie chronique ou des difficultés d'apprentissage et vous avez besoin d'aménagements raisonnables pour participer pleinement à la formation ? Vous pouvez nous en faire part via le formulaire d'inscription ou nous contacter directement à l'adresse stefan.manevski@coe.int ou delfine.gaillard@coe.int. Nous chercherons ensemble une solution adaptée.

La formation a été élaborée dans le cadre du projet d'assistance technique de l'Union européenne « [Upholding equality and non-discrimination by Equality bodies regarding the use of artificial intelligence \(AI\) in public administrations](https://www.coe.int/fr/web/inclusion-and-antidiscrimination/upholding-equality-and-non-discrimination-by-equality-bodies-regarding-the-use-of-artificial-intelligence-ai-in-public-administrations1) », cofinancé par le Conseil de l'Europe. Ce projet vise à renforcer les organismes de promotion de l'égalité en Belgique, en Finlande et au Portugal afin de se préparer à leurs missions en vertu de l'article 77 du règlement sur l'IA.